



Municipalité



Collectivités



Au sommaire de La Lettre n° 2

Dans cette édition de La Lettre, sous le signe des fêtes de fin d'année, vous aurez le plaisir de trouver...

Municipalité

Conseils municipaux	p. 2
Conseil municipal des jeunes	p. 2
Cérémonie des drapeaux	p. 3
Remise des dictionnaires	p. 4

Vie locale

Festival SLRDP	p. 5
Bloc notes	p. 5
Agenda	p. 5

Collectivités

CCPP	p. 6
SIVU	p. 6

Commune de Maizeroy La lettre

N° 2 - Décembre 2014

Editorial - Le mot du maire

Chers(es) administrés(es),

Pour la fin de cette année, je voudrais faire le bilan de ces 9 mois écoulés. Une fois les institutions remises en route, nous avons pris notre rythme. Le conseil se réunit une fois par mois, ceci pour éviter des ordres du jour trop lourds et pour permettre une information régulière dudit conseil. Le conseil des jeunes a vu le jour ; ils donneront aussi leurs impressions sur cette initiative dans ce journal.



Nous avons vécu tout au long de cette année des événements qui mettent Maizeroy et la commune en valeur :

- Le festival de musique : Cette année, il a subi les aléas du mauvais temps mais reste et confirme son implantation dans le paysage musical régional.
- L'inauguration du calvaire avec sa plaque aux morts au champ d'honneur : Cette cérémonie a été relevée par la présence de huit porte-drapeaux.
- La soirée au profit du Téléthon a rassemblé une centaine de personnes venues écouter la chorale "Si on Chantait" de Courcelles Chaussy. Soirée qui a été autant un succès de convivialité qu'un succès en terme de dons pour la recherche contre la maladie.
- Les décorations qui fleurissent à Maizeroy à l'approche des fêtes et qui succèdent aux massifs de fleurs durant l'été.
- La visite de Saint Nicolas : spectacle et goûter ont été présentés aux enfants - toujours sages, à ce moment-là - en présence du Saint Patron de la paroisse.
- D'autres animations ont eu lieu, que ce soit au printemps ou en automne.

Toutes ces mobilisations donnent à nos deux villages un aspect dynamique ouvert au monde extérieur.

Au terme de cette année, je voudrais, avec mes adjoints et tout le conseil municipal, remercier tous ceux qui œuvrent au bon fonctionnement et à l'agrément de la commune. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour la nouvelle année. Que 2015 apporte dans vos familles joie, bonheur et santé.

Jean-François Leidelinger



Comptes rendus des conseils municipaux

Vous trouverez ci-dessous un résumé synthétique des derniers conseils municipaux.

Conseil municipal du 25 juin 2014

Le Conseil Municipal a adopté le principe de création d'un Conseil Municipal des Enfants qui pourrait être effectif en septembre, ceci afin de permettre des échanges entre les jeunes de nos communes. Des réunions sont organisées avec les enfants intéressés ; il sera ensuite instauré un règlement et des élections.

Le Conseil Municipal décide de créer une commission animation qui sera composée d'Anne-Marie Gaëlle Oury, Jean-Marie Louyot, Jean-Claude Petit et Agathe Mirgot.

Le Conseil Municipal décide par 9 voix pour et 2 abstentions d'accorder au Centre de Cure de la Fontenelle une subvention de 150 € pour l'organisation d'une séance de cinéma de plein air.

Conseil municipal du 30 septembre 2014

Le Conseil Municipal décide de modifier le budget assainissement comme suit :

- Fonctionnement recettes : participation assainissement collectif : + 4000 €
- Fonctionnement dépenses : charges diverses de gestion courante : + 4000 €

Concernant les travaux assainissement, le Conseil Municipal accepte par 9 voix pour et une abstention, les devis de la Sté BARASSI d'un montant respectif de 443.00 € (ajustement lame du déversoir d'orage à Chevillon) de 759.00 € (création d'une surverse) et 617.00 € (réalisation d'un scellement de tampon et pose d'un poteau de protection de regard).

Projet de révision de la carte communale : Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe de cette révision en attendant la réunion qui aura lieu le 21 octobre 2014 avec les services de la Direction Départementale des Territoires.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des voix d'accorder à Mme Richard Trésorier, le indemnités de Conseil pour la durée de son mandat.

Le Conseil Municipal apporte son soutien à l'Amicale des Maires de France, suite à la diminution des aides et subventions apportées aux Communes par l'Etat.

Les baux de chasse sont à renouveler pour la période 2015-2024. Le Conseil Municipal décide de nommer Mrs André Ruff et Patrice Dosdat, membres de la Commission Consultative de la Chasse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le paiement de la Compagnie d'Assurance « Allianz Insurance Luxembourg » d'un montant de 269.55 € en règlement de la franchise appliquée par l'assurance Groupama suite au sinistre du 20 septembre 2012 (problème sur un lampadaire).

L'article 1650-1 du Code Général des impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs composée du Maire ou de son adjoint délégué et de six commissaires titulaires et six suppléants. Le Conseil Municipal proposé : Titulaires (hors commune) Philippe Lang et Cécile Bach (Pange) ; titulaires (commune) : Jean-Claude Petit, Patrice Dosdat, Martine Macouin, Jean-Michel Delor, Jean-Marie Louyot, André Ruff, Agathe Mirgot, Thomas Favier, Anne-Gaëlle Oury, Stéphanie Cunin.

(suite en page 3...)

Conseil Municipal des Jeunes

Comme annoncé en début de mandat, une place est faite aux jeunes de nos villages au sein de l'équipe municipale.

Une des volontés du nouveau conseil municipal a été de sensibiliser les jeunes de la commune à la vie communale.

Après avoir ciblé la tranche d'âge que nous souhaitons intéresser, nous avons lancé un appel à candidature. Nous avons choisi une tranche d'âge allant de 10 à 18 ans, c'est à dire les enfants scolarisés du CM2 jusqu'à la terminale. Ceci représente un potentiel de 26 jeunes. Cinq ont répondu positivement à notre proposition et nous avons organisé les élections le dimanche 12 octobre dernier.

Neuf jeunes se sont déplacés, accompagnés parfois par leurs parents qui leur servaient de chauffeurs. Ils ont élu leurs candidats à ce conseil :

- Ludivine Panzani,
- Romain Clément,
- Justine Clément,
- Victoire Hédouin,
- Mathias Lang.

Une première rencontre a eu lieu le vendredi 28 novembre, durant laquelle nous avons travaillé sur une charte du Conseil Municipal des Jeunes, sorte de règlement intérieur de celui-ci. La prochaine rencontre aura lieu le 16 Janvier 2015 à 18h30.

Jean-François Leidelinger



Le « young power » déferle sur notre commune !

Grâce à une idée innovante des élus, les jeunes de Maizeroy et Chevillon ont maintenant l'occasion de donner leur opinion au sein de la vie communale.

Ce conseil municipal des jeunes est donc un véritable tremplin pour diffuser les « jeunes desseins » de différentes tranches d'âge.

L'objectif est de permettre aux jeunes de s'impliquer dans la vie citoyenne et de lui apporter du dynamisme en réalisant ou en accompagnant des projets de natures diverses. C'est un moyen pour faire entendre notre voix et de faire aboutir des envies qui nous sont propres.

Nous avons déjà réfléchi à une activité de sensibilisation de l'environnement qui se déroulerait sous forme de balade ludique dans la nature ou encore à des rassemblements sur des thèmes en tous genres (jeux vidéo, temps forts de l'année....).

De plus, cette opportunité nous donne la possibilité d'avoir une première expérience du système démocratique et de devenir des citoyens actifs. Alors nous comptons bien faire de notre mieux pour lancer ce nouveau conseil et répondre aux demandes de nos jeunes camarades !

Ludivine Panzani

Festival SLRDP

Les 27 et 28 juin derniers s'est déroulé notre eco-festival local « Sur la Remorque du Pat' ».

Dès le vendredi après-midi, 400 enfants des écoles sont venus assister au concert de Fabergosse et se sont levés pour un « flashmob » !



Le vendredi soir, la pluie s'est invitée un peu, mais pas assez pour faire fuir un public nombreux pour Fergessen, Grob, la petite Sœur, les Garçons Trottoir...



Le samedi, dès midi et jusque tard malgré cette fois des trombes d'eau... il y avait une ambiance de folie ! avec notamment le concert improvisé sous le marabout, des Chênes Truffiers, fidèles depuis la première édition du festival !

Notez dès à présent, le festival revient en 2015 les 26 et 27 juin, avec cette année, grande nouveauté : les enfants des écoles présents toute la journée du vendredi.

Anne-Gaëlle Oury

Agenda

Dates à retenir pour le 1^{er} semestre 2015...

Les vœux du Maire le 10 janvier,

Repas des séniors le 1^{er} mars,

Repas du village début mai (date précise à venir),

Eco-Festival « Sur La Remorque Du Pat' » les 26 et 27 juin.

Jean-Michel Delor

Bloc note !

Brocante

Dimanche 14 septembre, l'association « Grain's de Folie » a organisé son vide grenier dans les rues du Moulin et des Vignes à Chevillon.

Une quarantaine d'exposants sous le soleil ont proposé des articles en tous genres et partagé un bon moment de convivialité avec les promeneurs.

Anne-Gaëlle Oury



Halloween

Vendredi 31 octobre, dès 17h30, les enfants du village se sont retrouvés pour faire le tour des maisons à la recherche de bonbons.

Anne-Gaëlle Oury



Saint Nicolas



Samedi 6 décembre, la mairie et l'association « Grain's de Folie » ont proposé un goûter et un spectacle « Chacha Quat' loups » pour les enfants de 0 à

10 ans, à la salle des fêtes de Chevillon. Saint Nicolas et Père Fouettard étaient présents. Chacun est reparti avec un petit cadeau.

Anne-Gaëlle Oury

Le Téléthon à Maizeroy

Il existe 6.000 à 8.000 maladies génétiques rares. La plupart sont graves, chroniques, invalidantes et mettent en jeu le pronostic vital dès l'enfance. 3 millions de personnes sont concernées en France.

Les dons permettent de faire fonctionner quatre laboratoires phares et 600 experts, au sein de « l'institut des Biothérapies des Maladies Rares », pour accélérer la recherche et la mise au point de traitements innovants.

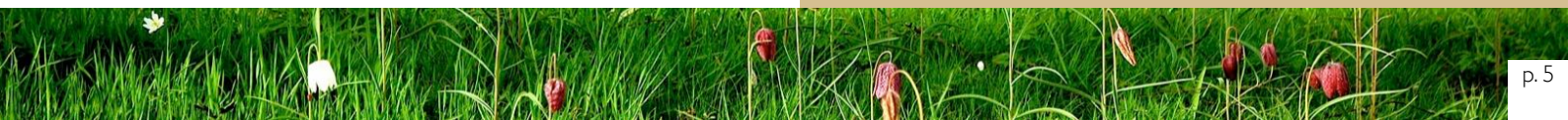
Les premiers résultats concernent : la réalisation des premières cartes du génome humain, l'identification de centaines de gènes responsables de maladies rares, des années de vie gagnées grâce à une meilleure prise en charge médicale, les premières maladies traitées par thérapie génique.

Pour participer à cette grande cause, qui a lieu chaque année début décembre, la municipalité de Maizeroy, le Centre de la Fontenelle et l'association Familles rurales - Grain's de Folie ont organisé une soirée chantante qui a eu lieu le vendredi 5 décembre au gymnase de la Fontenelle.

La chorale « Si On Chantait » de Courcelles-Chaussy a animé la soirée avec ses 40 choristes et un programme qui comportait 18 chants (essentiellement des chansons de compositeurs français) dont 3 chants de Noël. Le public (91 personnes selon les organisateurs ...) a gentiment répondu à cette invitation par sa présence et sa générosité (635 € ont été récoltés).

Chacun a pu partager le verre de l'amitié et goûter aux gâteaux préparés par les bénévoles. Merci à tous.

Jean-Marie Louyot



SIVU scolaire

Ecole élémentaire

135 élèves sont scolarisés à l'école élémentaire, dont 18 de Maizeroy – Chevillon. Les enfants sont répartis en 6 classes : CP, CP/CE2, CE1, CE2, CM1 et CM2. L'équipe enseignante est composée de Mesdames Grunig, Desinde, Derouard, Gand, Carme, Nirrengarten, Dory, Lambert et M. Wederich (directeur).

Plusieurs sorties/interventions pédagogiques sont prévues :

- intervention prévention routière pour les CM1 et CM2,
- classe cirque à l'école de cirque EOLE à Montigny-lès-Metz pour l'ensemble des classes,
- sortie à l'Arsenal pour une représentation de l'Orchestre Nationale de Lorraine pour les CM1 et CM2,
- classe « eau » pour les CE2 et CM1,
- visite de la centrale hydroélectrique pour les CM1 et CM2,
- sortie à Metz pour les CP et CE2,
- liaison entre les classes de CP et de grande section de maternelle mais aussi CM2 et 6ème,
- activités sportives diverses (participation au marathon de Metz, rencontre de football, athlétisme, bal folk, etc.),
- sorties piscine pour les élèves de CP, CE1 et CP-CE2.



Ecole maternelle

67 élèves sont scolarisés à l'école maternelle, dont 14 de Maizeroy – Chevillon. Les enfants sont répartis en 3 classes (petite, moyenne et grande section). L'équipe enseignante est composée de Mme Jannel (directrice), Mme Nowicki et Mme Landanger.

Le programme pédagogique préparé par les enseignants est le suivant :

- ateliers autour de l'art et des sciences,
- activités sur la thématique de l'air (dont la sortie de fin d'année),
- activités bibliothèque et ludothèque avec l'intervention de bénévoles,
- semaine du goût : intervention d'un boulanger, recettes élaborées par les enfants, dégustations,
- éveil au goût avec goûter préparé et dégusté par les enfants tous les mercredis matins,
- correspondance scolaire avec l'école de Metzervisse pour les enfants de petite section,
- liaison entre les classes de petite et moyenne section mais aussi grande section et CP,
- jardinage.



Périscolaire

Depuis le début de l'année le SIVU scolaire a mis en place une nouvelle organisation et de nouvelles activités au sein du périscolaire. Sont notamment proposés des ateliers informatique, sport, culture,

aide au devoir mais également des activités spécifiques pour les enfants de l'école maternelle (musique, lecture, technique d'art plastique, gymnastique, etc.). Ces évolutions font suite à la réforme des rythmes scolaires et permettent aux enfants de bénéficier d'activités plus diversifiées.

Les élus au comité du SIVU ont décidé de ne pas augmenter les tarifs du périscolaire pour ne pas alourdir le budget des familles. Pour autant la grille de tarifs a évolué afin d'y ajouter un forfait à 1 € pour les enfants qui fréquentent le périscolaire uniquement de 11h30 à 12h15 le mercredi ou jusque 16h30 les autres jours, et ce afin de limiter le coût du périscolaire lié à la réforme des rythmes scolaires.

A la demande des directeurs d'école, le comité du SIVU a également décidé d'investir dans du matériel pédagogique et dans des travaux de rénovation pour les écoles. Ordinateurs et tableaux pour l'école élémentaire, barrière de sécurité pour l'école maternelle mais également nouvelles tables et chaises vont ainsi notamment être installées.

Inscriptions au périscolaire

Nous vous rappelons que les documents nécessaires à l'inscription au périscolaire (fiche d'inscription périodique et fiche d'inscription hebdomadaire) sont disponibles en téléchargement sur le site internet de Maizeroy : www.maizeroy.net

Stéphanie Cunin et Anne-Gaëlle Oury

CCPP

Voici en résumé les informations en provenance de la communauté de communes.

Le 17 mars à Sorbey nous avons parlé budget avec l'approbation des comptes administratifs et de gestion. Nous avons enregistré la demande de Villers Stoncourt d'adhérer à la CCPP, puis adopté une convention pour le balisage et l'entretien des chemins de randonnée inscrit au plan départemental des chemins de randonnée avec la fédération Française de randonnée pédestre. Après un débat sur les zones communautaires de Montoy-Flanville/Coincy et de Courcelles-Chaussy, nous avons eu à prendre plusieurs décisions les concernant. Ensuite nous avons statué sur différentes conventions avec des communes ou services avec lesquels nous travaillons.

Le 29 avril à Montoy-Flanville, le nouveau conseil communautaire a été installé. Nous avons constitué les différentes commissions et bien sûr adopté le budget primitif, ainsi que toutes les délégations d'attribution du conseil au président et au bureau communautaire.

Le 5 juin 2014, Réunion du bureau communautaire, chaque commune est représentée à cette instance par une personne. Le bureau prend des décisions intermédiaires au conseil communautaire.

Le 22 juillet, réunion du bureau

Le 9 octobre, Réunion du conseil communautaire à Sully sur Nied, nous avons installé de nouveaux membres et déploré le départ d'autres, car avec l'adhésion de Villers Stoncourt, nous sommes tombés sous le coup d'une loi qui instaure une représentation à la proportionnelle et nous prive d'un représentant qui devient suppléant du titulaire. Ainsi toutes les petites communes où nous étions 2 représentants ont vu le nombre passé à 1. Nous avons eu à réélire un vice président car une vice présidente a dû céder sa place. Madame le Maire de Colligny est candidate et a été élue. Nous avons adopté différentes conventions et avenants.

Réunion de bureau le 8 Décembre

Il faut noter qu'entre toutes ces « grandes réunions » se déroulent des réunions de commissions dont différents membres de notre conseil font partie. Il en existe environ une douzaine où se discutent et s'étudient les orientations de la communauté. Les propositions de ces commissions sont, par la suite, soumises au Conseil Communautaire.

Jean-François Leidelinger

Comptes rendus des conseils municipaux

(suite)

Suppléants (hors commune) : Marc Gabriac (Varize) et Thierry Jager (Helstroff). Suppléants (commune) : Gilles Clément, Jean-Bernard Sépaniak, Laurent Bouchy, Emmanuel Garing, Michel Poinsignon, Boris Kuffler, Hubert Lemoine, Laurent Simon, François Maire.

Concernant la Convention pour le recyclage agricole des boues d'épuration de la station de Maizeroy, le Conseil Municipal autorise Mr Le Maire à signer la nouvelle convention pour le recyclage agricole des boues d'épuration de la station de Maizeroy et de son annexe de Chevillon. Cette convention est signée pour une durée d'un an et reconduite tacitement. Elle prend effet au 1^{er} janvier 2015.

Mr le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de M. Schwoerer qui souhaite acquérir une partie de parcelle communale contiguë à sa propriété. Le Conseil Municipal décide par 8 voix contre et 2 abstentions de ne pas donner suite à cette demande.

Mr Le Maire précise au Conseil Municipal que dans un souci de conformité, il y a lieu de modifier les limites d'agglomération sur la D4E, dans le prolongement de la rue de la Fontenelle qui mène vers Pange et Chevillon. Deux projets sont soumis au Conseil Municipal. Celui-ci adopte à l'unanimité des voix le projet n°2 qui consiste à éloigner les panneaux au-delà de l'ancienne station d'épuration. Le Conseil autorise Mr Le Maire à prendre les arrêtés correspondants.

Conseil municipal du 31 octobre 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité des voix, Mr le Maire, à signer l'avenant à la convention de mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif souscrite en 2011. Cette convention a pour but d'obtenir une prestation d'appui technique pour l'exploitation de son ouvrage d'épuration. Le coût annuel de cette prestation est de 200 € par an (commune de moins de 500 habitants).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix d'installer pour des raisons de sécurité (risques de chutes en contrebas de cette rue) une rambarde d'environ 17 mètres linéaires rue de l'école. Deux devis sont soumis pour ces travaux : Serrurerie Mosellane pour 4 182 € et Scierie de Maizeroy pour 2 900 € somme à laquelle il conviendra d'ajouter la visserie et la peinture. Le Conseil Municipal retient le devis de cette dernière.

Suite à la dissolution de l'Amicale des maires et adjoints du canton de Pange, il reste un reliquat cotisations de 5 230,53 €. L'Amicale a décidé de reverser cette somme aux communes adhérentes au prorata du nombre d'habitants. Il revient à la Commune de Maizeroy, la somme de 95.13 €. Le Conseil Municipal accepte ce reversement.

Concernant la chasse 2015/2024 – Approbation des baux de location : le Conseil Municipal prend connaissance du résultat de la consultation des propriétaires pour la destination du produit de la location de la chasse : l'ensemble des propriétaires s'est prononcé pour la répartition du produit de la location de la chasse à la Commune. Par conséquent, le produit de la chasse sera réparti chaque année par lot aux propriétaires. Par ailleurs, suite à la réunion de la Commission Consultative de la chasse, le Conseil Municipal décide de louer le lot 2 par convention de gré à gré avec le locataire sortant soit Charles Notre-dame – lot n° 2 – 377.76 ha pour 2500.00 € par an.

En ce qui concerne le lot 1, il sera procédé à une adjudication publique. Le Conseil Municipal accepte aussi les demandes de réserve de Henri Becker -1.55 ha – Roland de Pange – 97.19 ha – Daniel Bach – 28.65 ha et 7.05 ha d'enclaves soit un total de 35.70 ha.

(suite en page 4...)

Cérémonie des drapeaux

Lorsque le conseil municipal avait autorisé le déplacement du calvaire, la volonté d'y apposer la plaque commémorative qui se trouvait à la grotte, entre nos 2 villages, était un engagement fort.



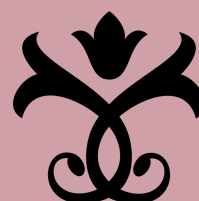
Après une rénovation et un embellissement respectifs du calvaire et de la plaque, cette dernière y a été apposée voici déjà un an. Depuis nous envisagions son inauguration, ce qui fut finalement fait le 22 novembre dernier, en présence de nombreux porte-drapeaux et de notre députée, Madame Marie-Jo Zimmerman, ainsi que les présidents du Souvenir Français et de l'Union Nationale des Combattants des communes environnantes.

Une gerbe fut déposée au pied du monument par les jeunes du Conseil Municipal, qui ont ensuite appelé les noms des disparus. On notait également la présence de Roland Chloup, président de la Communauté de Communes du Pays de Pange.



Après la cérémonie, un vin d'honneur a réuni toute l'assemblée à la Mairie.

Jean-François Leidelinger



Comptes rendus des conseils municipaux

(suite)

Pour ce qui est de l'indemnisation des propriétaires, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer un seuil minimum de 5.00 € pour indemniser les propriétaires ; les sommes inférieures à ce montant ne feront pas l'objet de paiement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le montant des remises sur la répartition du produit de la chasse à 4 % de produit pour la secrétaire pour la confection des listes de répartition, 2 % au receveur municipal sur le recouvrement du produit et 2 % sur les sommes effectivement payées aux propriétaires.

Nomination d'un estimateur pour les dégâts occasionnés par les gibiers rouges : le Conseil Municipal, dans le cadre de la chasse, devra nommer un expert d'une commune voisine. Il autorise Mr Le Maire à désigner celui-ci.

Dossier Mr. Arnoux de Chevillon : suite au mauvais découpage de terrain effectué lors du goudronnage du chemin derrière la salle communale, un géomètre interviendra pour redéfinir les deux parcelles ; les frais seront partagés entre chaque partie.

Conseil municipal du 28 novembre 2014

Accueil du Conseil Municipal des Jeunes.



De gauche à droite : Jean-Claude Petit, Martine Macouin, Anne-Gaëlle Oury, Jean-Marie Louyot, Justine Clément, Ludivine Panzani, Jean-François Leidelinger, Romain Clément, Jean-Michel Delor, Thomas Favier, André Ruff, Mathias Lang et Stéphanie Cunin.

Chasse : nomination de l'expert pour les dégâts du gibier rouge : il s'agit de Monsieur Daniel.

Validation du dossier de déclaration des épandages de boues de la station d'épuration : voté à l'unanimité
M. Ruff signale qu'on retrouve souvent dans le panier de récupération des déchets des lingettes, préservatifs, coton tiges... (à ne pas mettre évidemment dans les WC mais dans la poubelle).

Une étude pour travaux est demandée à la Sté MATEC pour : chemin allant à la Voie verte à Chevillon.

Travaux urgents à effectuer à l'abri bus de Chevillon.

Prochaines dates à retenir : 10 janvier 2015 à 18 h pour les vœux du Maire, 16 janvier à 18h30 pour le conseil des jeunes et le 23 janvier 2015 à 20h30 pour la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Martine Macouin

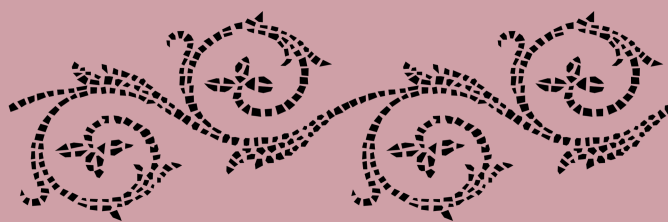
Remise des dictionnaires

Pour nos petits et grands érudits

Samedi 13 septembre, les nouveaux élèves entrés au CP et en sixième se sont vus remettre des dictionnaires adaptés à leur scolarité. Nous leur souhaitons une bonne continuation !



Anne-Gaëlle Oury



Salle des fêtes

Tarifs de location pour les différents niveaux de prestation ou durée :

		Résidents	Non-résidents
Salle seule	Réunion simple	36 €	55 €
	La journée	72 €	146 €
	Le week-end	128 €	255 €
Salle avec cuisine	Goûter	92 €	184 €
	La journée	128 €	255 €
	Le week-end	182 €	366 €

Il est rappelé qu'une assurance doit être prise pour la location de la salle. Chacun est tenu de faire les démarches nécessaires auprès de sa compagnie d'assurance et une attestation devra être fournie le jour de la remise des clés.

Jean-Michel Delor